

La Bourgogne en bref

La Bourgogne est située au centre-est de la France, sur un axe de passage entre le nord et le sud. Elle bénéficie de ce fait d'une infrastructure de transport très dense. Sa population croît très légèrement de 1999 à 2010. Un peu plus agricole que la moyenne nationale, la Bourgogne reste aussi une région de tradition industrielle. Forte de son histoire et de son patrimoine, elle constitue une étape appréciée des touristes français et étrangers.

Très légère croissance démographique

La Bourgogne est une région vaste : elle couvre 31 600 km², soit 6 % du territoire métropolitain et se place ainsi au sixième rang des régions françaises par sa superficie. Avec 1 642 800 habitants au premier janvier 2010, soit 2,6 % de la population métropolitaine, et une seule ville de plus de 100 000 habitants, c'est un territoire faiblement peuplé : 52 habitants au km² seulement, plus de deux fois moins qu'en moyenne nationale, et bien en dessous de la densité de Rhône-Alpes (141) et de la Franche-Comté (72) ses voisines. Le centre de la région est faiblement peuplé avec une densité inférieure à 20 habitants au km² dans 47 cantons. Les zones les plus peuplées se situent sur l'axe Dijon - Mâcon, le long de la vallée de l'Yonne, d'Auxerre à Sens, et le long de la Loire, de Nevers à Cosne-Cours-sur-Loire. Entre 1999 et 2010, la population régionale a

augmenté de 0,2 % par an en moyenne. Cette faible croissance démographique fait suite à une quasi-stabilité entre 1990 et 1999. Elle est très inférieure au rythme métropolitain (+ 0,6 %) et classe la Bourgogne parmi les régions les moins dynamiques, avec celles du Grand Est (voir carte).

Le solde naturel, c'est-à-dire la différence entre les naissances et les décès est quasi nul. L'attractivité de la région, qui se reflète dans le solde migratoire est le moteur de la croissance démographique. La Bourgogne se distingue ainsi des régions du nord et de l'est où les départs l'emportent sur les arrivées, mais elle est loin d'être aussi attractive que les régions de l'ouest et du sud de la France.

Source : Insee, Recensement de la population 1999 - Estimations de population.

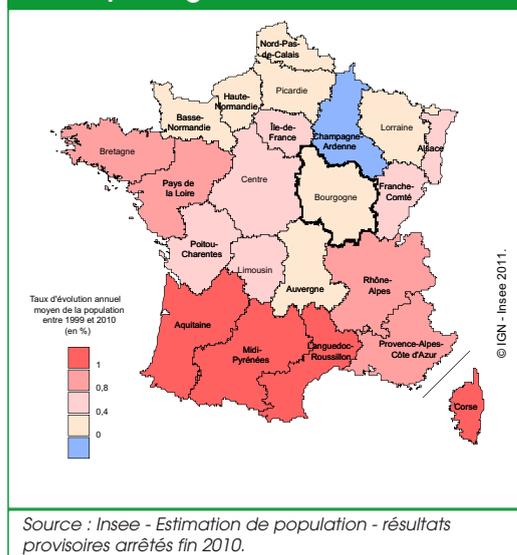
Caractère rural

La Bourgogne conserve encore un caractère rural marqué : en 2008, 33 % de la population vit en dehors de l'influence des villes. C'est beaucoup plus que la moyenne française qui s'établit à 18 %. L'agglomération* de Dijon (238 100 habitants en 2008) concentre 15 % de la population régionale et occupe le 27^e rang des agglomérations nationales. Huit grandes agglomérations bourguignonnes rassemblent plus de 30 000 habitants : Dijon, Chalon-sur-Saône, Nevers, Mâcon, Auxerre, Montceau-les-Mines, Sens et Le Creusot.

* nouvelle délimitation 2010

Source : Insee, Recensement de la population 2008.

Évolution de la population par région de 1999-2010



Hors série - Janvier 2012

Nœud de communication entre nord et sud

La Bourgogne se situe sur une des voies de passage les plus empruntées entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. La région bénéficie de ce fait d'une infrastructure de transport particulièrement dense. Avec 690 kilomètres d'autoroute au 1^{er} janvier 2010, elle se classe au cinquième rang des régions françaises en kilomètres par habitant et au sixième rang en kilomètres de routes classées nationales et départementales (20 750 km). À cela s'ajoutent 1 900 kilomètres de voies de chemins de fer. Ce réseau de communication profite essentiellement à l'axe nord-sud, notamment avec l'autoroute A6 et A77 reliant Rhône-Alpes à l'Île-de-France. Les liaisons est-ouest sont plus difficiles. Ainsi, au centre de la région, se dessine une zone plus enclavée, sur les plateaux et la montagne morvandelle.

Sources : Sesp ; Service d'études techniques des routes et autoroutes ; Direction générale des Collectivités locales ; Réseau ferré de France.

Agriculture et industrie

En 2008, les 660 900 emplois localisés en Bourgogne représentent 2,5 % de l'emploi métropolitain. Près de 592 200 sont salariés et 68 700 non salariés. L'activité économique de la région s'appuie sur ses bases traditionnelles. L'agriculture reste surreprésentée avec près de 5 % des emplois (contre près de 3 % en moyenne nationale) et pèse pour 5 % de la valeur ajoutée régionale, ce qui place la Bourgogne au deuxième rang des régions agricoles. En 2006, elle se situait au troisième rang. La région possède entre autres un abondant cheptel bovin ; elle est aussi grande productrice de colza et de vins de renommée internationale. Près de 56 % du territoire régional est en surface agricole utilisée et plus de 31 % est boisé.

La Bourgogne est aussi une région de tradition industrielle aux activités diversifiées. L'industrie est à l'origine de 17 % de la valeur ajoutée régionale (14 % au niveau national) et représente 18 % des emplois salariés régionaux (14 % pour la métropole). Les trois premiers secteurs de l'industrie manufacturière sont la métallurgie et fabrication des produits métalliques, la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques. Deux pôles de compétitivité sont présents : le pôle nucléaire Bourgogne et Vitagora (santé et nutrition).

La construction régionale, avec 7 % de l'emploi et près de 8 % de la valeur ajoutée a un poids un peu supérieur à la moyenne métropolitaine (plus de 6 %).

Le secteur tertiaire contribue pour plus de 70 % à la valeur ajoutée régionale (contre

74 % en France hors Île de France) et 71 % des emplois. La Bourgogne est moins tertiaire que la France métropolitaine et que la France de province.

Comme dans toutes les régions, les activités économiques sont majoritairement tournées vers la satisfaction des besoins des résidents ou des touristes. En termes d'emplois, 67 % des effectifs salariés oeuvrent dans cette sphère contre 33 % pour la sphère non-présentielle (industrie, commerce de gros...). Au troisième trimestre 2011, le taux de chômage régional s'établit à 8,5 %. Il est inférieur au taux métropolitain (9,3 %).

Sources : Insee, Estimations d'emploi localisé (résultats définitifs pour l'emploi salarié et provisoires pour l'emploi total) - Clap - Comptes régionaux (en base 2000, résultats provisoires) - Taux de chômage localisés (données provisoires); Agreste, Statistiques agricoles.

Un niveau de revenu moyen

En 2009, les salariés de la Bourgogne ont perçu 14,1 milliards d'euros de salaires (hors agriculture, personnel militaire de la défense et emplois domestiques). Au 16^e rang des régions françaises, la Bourgogne pèse 2,2 % du Produit Intérieur Brut métropolitain (PIB) en 2009. Le PIB par emploi s'élève à 65 100 euros et celui par habitant à 25 500 euros, ce qui place la région en dessous de la moyenne française hors Île de France. En 2009, 50 % de la population bourguignonne vit dans un ménage déclarant un revenu fiscal par unité de consommation supérieur à 17 860 euros. Ce niveau de revenu médian est équivalent au revenu médian de la France métropolitaine hors Île-de-France : la Bourgogne se classe en 11^e position. En 2009, 15,6 % de la population bourguignonne vit avec un revenu inférieur à 942 euros par unité de consommation (foyers allocataires Caf). Ce taux est inférieur à la France métropolitaine (16,9 %).

Sources : Insee, Clap - Comptes régionaux (en base 2000, résultats provisoires) - Revenus fiscaux localisés des ménages ; DGFiP; Cnaf-Cnav-CCMSA.

Un tourisme de passage

Renommée pour ses paysages, son patrimoine, ses vins, la Bourgogne est une étape pour les visiteurs français et étrangers. Durant la saison estivale 2011, de mai à septembre, les hôtels ont accueilli près de 2 millions de clients, dont 38 % d'étrangers, et les campings 496 000, dont 63 % d'étrangers. Il s'agit souvent de touristes de passage dont la durée de séjour est courte : 1,3 jour en moyenne dans les hôtels et 2,6 jours dans les campings.

Sources : Insee ; DGClS ; Bourgogne Tourisme.

■ Pascale Lix

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Robert Morel-Chevillet

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Jean-Pierre Claudel

Cartographie :
Christophe Clémence

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2012